

satisfaisant, et le ministre de l'Instruction publique décida que nos écoles prendraient part à l'Exposition universelle.

Le temps pressait. Il s'agissait, comme le disait M. Ouimet, "de faire juger tout un ensemble de travaux, au lieu d'un travail en particulier." Une circulaire fut envoyée par le surintendant aux collèges et aux différentes écoles de la province de Québec. Mise à la poste le 10 décembre 1877, cette lettre demandait que la remise des cahiers à exposer se fit au ministère le ou avant le 15 février 1878, et, chose à peine croyable, ces deux mois, grâce aux moyens d'organisation que fournissait le Dépôt de Livres, suffirent pour préparer, mettre en ordre et expédier cette exposition scolaire, qui a mérité à notre pays un diplôme de première classe pour notre enseignement primaire et un diplôme de même valeur pour notre enseignement secondaire, deux distinctions équivalant à deux médailles d'or données à un exposant particulier.

Il est vrai que chacun avait compris l'importance de l'appel du surintendant, et que la plupart de nos institutions s'étaient empressées de se mettre à la disposition du ministère de l'Instruction publique. Nous disons la plupart ; car, quelques-unes de nos grandes maisons d'éducation s'abstinrent, dans la crainte de ne pas avoir assez de temps pour se préparer convenablement, et cette abstention explique pourquoi nos écoles primaires ont seules fait une exposition complète.

Durant deux mois, ce fut à qui s'empresserait de faire parvenir ce qu'il croyait pouvoir mieux renseigner la France sur l'état des écoles primaires et secondaires de son ancienne colonie. Chaque courrier apportait au ministère un surcroît de besogne ; chacun y mettait du sien, et une commission composée de l'hon. M. Ouimet, de l'abbé Nantel et de M. Archambault, directeur de l'école polytechnique de Montréal, fut bientôt à même de faire imprimer le "catalogue de l'Exposition scolaire de la province de Québec."

Des confins du Nouveau-Brunswick jusqu'aux limites de la province d'Ontario, c'est-à-dire depuis le fond de la baie des Chaleurs jusqu'aux bords de l'Ottawa, on s'empressait de prendre part à cette grande fête que Paris offrait à la civilisation et à la paix. Parmi ceux qui avaient répondu à la demande du surintendant, se trouvaient trois séminaires, douze collèges, vingt académies, soixante-neuf écoles, vingt-deux couvents, les institutions catholiques des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, les écoles de dessin sous le contrôle du Conseil des arts et des manufactures, les écoles normales, les écoles sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal, et l'école polytechnique (1). Notre exposi-

tion pédagogique française comprenait soixante livres en usage dans les écoles de la province de Québec, la plupart signés par des auteurs canadiens-français. L'exposition pédagogique anglaise renfermait cinquante-huit volumes. Auprès de cette collection se trouvaient soixante-quinze modèles de traités d'écriture, de traités divers et spéciaux, des cartes, des livres pour les secrétaires-trésoriers, etc., etc. L'école normale McGill exposait, à part les livres en usage parmi ses élèves, collection composée de trente-huit ouvrages, et enfin, on avait eu l'heureuse idée de joindre à ces envois une bibliothèque de littérature canadienne, comprenant deux cent, soixante-neuf ouvrages, dont cinquante-sept signés par des auteurs anglais, et deux cent douze par des auteurs canadiens-français.

En faisant cette exposition, nous n'avions d'autre objet que de montrer à la France combien nous nous souvenons d'elle, et combien nous travaillons chaque jour, dans l'humble mesure de nos forces, à garder aussi intactes que possible la langue et les traditions qu'elle nous a léguées. Nous ne pouvions espérer que faire constater au jury international notre vitalité française ; rien de plus, et l'espoir des honneurs était bien loin de nous.

Il en devait être autrement. Déjà un journal publié à Paris dans les intérêts de l'Instruction publique, *l'Education*, venait d'attirer l'attention des spécialistes sur l'exposition canadienne. Il assurait que l'Angleterre avait fourni une bien triste exposition pédagogique, tandis que dans cette occasion le Canada "avait donné un exemple honorable à sa métropole." Étudiée minutieusement par des connaisseurs, et honorée de leurs éloges, il ne faut plus s'étonner si notre exposition scolaire a été bien jugée et si nombre de nos hommes de lettres, de nos savants et de nos spécialistes qui avaient contribué à l'exposition scolaire canadienne, ont été particulièrement signalés à la bienveillance du gouvernement français.

Un de ceux qui ont rendu les plus grands services à la commission canadienne, M. Archambault, principal de l'école polytechnique de Montréal, tout en récapitulant les succès que nous venons de remporter à Paris, disait, entr'autres choses agréables pour la race canadienne-française :

Il a été décidé que le gouvernement et les collaborateurs recevraient des diplômes équivalant absolument aux médailles. Un diplôme de première classe a été décerné à l'hon. M. Chauveau, pour son livre admirable : *De l'Instruction Publique au Canada*. La superbe collection de livres d'enseignement, d'ouvrages de littérature nationale et d'histoire du Canada, exposée par le département de l'Instruction publique, a remporté une médaille d'or. Nous avons eu l'avantage d'avoir dans notre exposition scolaire les travaux de diverses institutions qui répandent l'Instruction dans notre province : (collèges classiques, collèges commerciaux et industriels, écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, couvents des Religieuses, académies et écoles dirigées par les laïques, écoles spéciales des aveugles, des sourds-muets, des arts et manufactures, l'école Polytechnique de Montréal, etc.) :

(No. 5), Saint-Denis de Kamouraska, Saint-Paschal, Saint-Constant, Laprairie (No. 7), Laprairie (No. 8), L'Assomption, L'Épiphanie, Saint-Paul l'Hermitte, Saint-Roch de l'Échigan, Sainte-Julienne, Bristol, Clarendon, Saint-Janvier, Saint-Sauveur de Terrebonne, Saint-Hypolite, Sainte-Thérèse, Sainte-Julie de Mégantic, Sainte-Pétronille, Saint-Joseph des Deux-Montagnes (No. 2), Newport, Charlesbourg, Vaudeuil.

La salle d'asile de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

COUVENTS.—Coteau, Longue-Pointe, Saint-Louis, Saint-Vincent de Paul de l'Île-Jésus, Saint-Paul de Joliette, de la Charité de Québec, des sœurs de la Charité de Carleton, des sœurs du Bon-Pasteur de Québec, Châteauricher, Saint-Sylvestre de Lotbinière, Notre-Dame des Laurentides, Lotbinière, Champlain, Chicoutimi, Fraserville, Sœurs de Sainte-Croix, Notre-Dame des Anges, de Saint-Laurent ; externat de Montréal, Saint-Martin de Laval, Saint-Liguori de Montcalm, Sainte-Rose de Laval, Jésus-Marie de Sillery, Jésus-Marie de Lévis.

INSTITUTIONS CATHOLIQUES.—Sourds-muets de Mile-End, sourdes-muettes de Montréal, jeunes aveugles de Montréal.

Ecoles de dessin sous le contrôle de la Chambre des arts et manufactures.

Ecole normale Jacques-Cartier de Montréal.

Ecoles sous le contrôle des commissaires catholiques de la cité de Montréal.

Ecole Polytechnique de Montréal.

tout y était représenté, et formait un tout assez complet. L'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne a reçu un rappel du diplôme qu'il avait déjà obtenu en 1867, avec mention de "progrès" pour l'excellente instruction qu'il donne en France, en Belgique, et j'ai eu l'honneur de faire ajouter, au Canada. L'école Polytechnique, fondée par l'hon. M. Ouimet, a eu l'honneur de remporter une médaille d'argent. M. Montpetit, pour sa série de livres de lecture, ainsi que M. LaRoche, pour son nécessaire scolaire, ont remporté chacun une médaille d'argent. Une médaille de bronze enfin a été décernée à chacune des institutions suivantes : l'École des Aveugles de Nazareth, l'École des Sourdes-Muettes, l'École des Sourds-Muets, et les Écoles de dessin sous le contrôle de la Chambre des Arts et Manufactures.

A ces récompenses entièrement du ressort du jury international de l'Exposition, le gouvernement français a voulu ajouter des distinctions honorifiques de la plus haute valeur. Le docteur Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction publique (1), les honorables MM. Chauveau et Ouimet, anciens ministres, et MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, de la province d'Ontario, furent nommés officiers de l'Instruction publique ; MM. U. E. Archambault, de l'école Polytechnique de Montréal, et le docteur May, d'Ontario, furent créés officiers d'Académie.

La première de ces distinctions—officier de l'Instruction publique—consiste à porter des palmes d'or retenues par un ruban violet, surmonté d'une rosette de même couleur : après le titre de membre ou de correspondant de l'Institut, c'est la plus haute dignité littéraire et scientifique que puisse décerner la France. Enviées par les savants et les lettrés de tous les pays, ces palmes ne sont accordées que rarement et à bon escient. Le titre d'officier d'Académie est tout aussi honorable, quoique moins élevé ; il n'est donné qu'à des personnes qui occupent le premier rang dans les sciences, les arts, les lettres, et il confère le droit de porter les palmes d'argent retenues par un ruban violet.

Ces hautes récompenses étaient décernées autant pour rendre hommage au mérite des expositions scolaires de Québec et Ontario, que pour honorer la persévérance, le tact et les connaissances de ceux qui leur avaient consacré leurs veilles, et qui ont fait de l'Instruction publique au Canada le but de leurs études et de leur vie.

La France ne devait pas borner à ces distinctions académiques sa munificence envers ses anciens colons. Elle désirait aussi reconnaître les efforts de ceux qui venaient de contribuer au succès de l'exposition canadienne à Paris. Un décret inséré dans l'*Officiel* nommait son promoteur, le sénateur et ministre d'agriculture, l'honorable M. Pantaléon Pelletier, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. M. Keefe, président de la Commission canadienne, était créé officier, et MM. Gustave Drolet, May et Selwyn, membres du jury international, chevaliers du même ordre, ainsi que M. Chanteloup, de Montréal, exposant et négociant aussi intelligent que distingué.

Reconnue comme étant une des décorations les plus difficiles à obtenir, chacun sait le rôle que la Légion d'honneur a joué dans le monde depuis sa création par Napoléon Ier, au camp de Boulogne. Quel est celui d'entre nous qui ne se rappelle avoir lu cette belle description de M. Thiers :

Napoléon, nous dit-il, voulut distribuer lui-même à l'armée les croix qui devaient être données en échange des armes d'honneur supprimées, et célébrer cette cérémonie le jour anniversaire de sa naissance, au bord même de l'Océan, en face des escadres anglaises.

Il fit choisir un emplacement situé à la droite de Boulogne, le long de la mer, non loin de la colonne qu'on a depuis érigée en ces lieux.

Le 16 août, le lendemain de la Saint-Napoléon, les troupes se rendirent sur le lieu de la fête, à travers les flots d'une immense population accourue de toutes les provinces voisines pour assister à ce spectacle. Cent mille hommes, presque tous vétérans de la République, les yeux fixés sur Napoléon, attendaient le prix de leurs exploits. Les soldats et officiers qui devaient recevoir des croix étaient sortis des rangs, et s'étaient avancés jusqu'au pied du trône impérial. Napoléon, debout, leur lut la formule si belle du serment de la Légion d'honneur,

(1) Les palmes d'officier de l'Instruction publique furent présentées au vénérable docteur Meilleur la veille de sa mort.

puis, tous ensemble, au bruit des fanfares et de l'artillerie, répondirent : "Nous le jurons !" Ils vinrent ensuite, pendant plusieurs heures, recevoir les uns après les autres cette croix qui allait remplacer la noblesse du sang. D'anciens gentilshommes montaient avec de simples paysans les marches de ce trône, également ravis d'obtenir les distinctions décernées à la bravoure, et tous se promettant de verser leur sang pour assurer à leur patrie et à l'homme qui la gouvernait, l'empire incontesté du monde.

L'ordre de la Légion d'honneur se compose de grands-croix, de grands officiers, de commandeurs, d'officiers et de chevaliers. Les grands-croix sont assimilés au rang de général de division, les grands officiers à celui de général de brigade, les commandeurs à celui de colonel, les officiers à celui de chef de bataillon, et les chevaliers à celui de capitaine. Pour les militaires, elle donne droit à une allocation annuelle incessible et insaisissable qui varie selon le grade, "250 francs pour les chevaliers, 500 francs pour les officiers, 1000 francs pour les commandeurs, 2,000 francs pour les grands-officiers et 3,000 francs pour les grands-croix." Cette allocation ne s'applique pas au civil. En France, on porte les armes aux chevaliers et aux officiers ; on les présente aux commandeurs, etc. ; tous ont droit aux honneurs funèbres militaires de leurs grades (1).

A ces distinctions accordées à nos compatriotes dans l'ordre de la Légion d'honneur, sont venus se joindre des procédés pleins de délicatesse. Ainsi, par l'entremise de M. Perrault, secrétaire de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris, M. Louvrier de Layollais, directeur de l'École nationale des arts décoratifs de France, annonçait au premier ministre de la province de Québec qu'il mettait à la disposition de notre Conseil des arts et manufactures toute une "collection de modèles en terre cuite représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique : rosaces, colonnettes, volutes, feuillages, fleurs, fruits, cariatides, bustes, anges, gargouilles, etc."

Cet envoi gracieux était précédé de la lettre suivante :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Direction des Sciences et des Lettres.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Paris, le 17 novembre 1878.

Monsieur le Ministre,

L'École Nationale des Arts Décoratifs, à Paris, dirigée par M. Louvrier de Layollais, a exposé au Champ-de-Mars un certain nombre de figures en terre cuite, destinées à servir de modèles dans les écoles professionnelles.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous offrir, de la part de monsieur le Directeur de l'École, ces spécimens du travail des élèves français.

Toutes les terres cuites seront tenues à votre disposition ou à celle de la personne que vous voudrez bien déléguer pour les retirer, dans les salles consacrées à l'Exposition du Ministère au Champ-de-Mars.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence

Le très-dévoué serviteur,

Le Directeur de l'Exposition du Ministère,

BN. DE VATEIRE.

Monsieur Joly, Premier Ministre de la province de Québec, à Québec (Canada).

Comme nous le disions au commencement de cet article, toutes ces marques de délicate attention, nous venant de la mère patrie, ne sauraient que resserrer de plus en plus des liens qui nous sont déjà si chers, et que va bientôt nouer—et pour longtemps, nous l'espérons—le traité de commerce projeté entre la France et le Canada.

En attendant cet heureux résultat, la province de Québec doit se montrer fière de ceux qui, parmi les siens, se sont honorés, en faisant à Paris l'orgueil de la patrie canadienne. Ils ont rappelé à notre mère, la France, que ses fils sont toujours

(1) Le premier Canadien-français qui a été décoré de la légion d'honneur est le contre-amiral Bedout, né à Québec en 1751 ; le second est le général François-Joseph Chaussegros de Léry, né aussi à Québec en 1754 et mort en 1824. (L'amiral Bedout était grand-croix et le général de Léry, grand-officier de l'ordre.)

M. J. C. Taché, député-ministre d'Agriculture d'Ottawa, est chevalier de la Légion d'honneur.